

## **Procès-verbal du Conseil Municipal** **Séance du 11 Octobre 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le onze octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Philippe LEMOINE, Maire à 20h

Date de convocation : 05/10/2024 Date d'affichage de la convocation : 05/10/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 13 - Nombre de présents : 7 – Nombre de votants : 9

Etaient présents : M. LEMOINE Philippe

M CAURETTE Olivier, M ROLLOIS Michaël, Mme MICHAUD Corinne, Mme BOUREAU Héloïse, Mme LUNEL Alexia, M BOURBON Christian

Absent excusé : M SARAZIN Patrick (pouvoir à M LEMOINE Philippe)

M KEITA Alexandre (pouvoir à Mme MICHAUD Corinne)

Absents : M MORIN Dominique, M BESNARD Michel, Mme CHATEAUZEL Claire, Mme LUCAS Hélène

Héloïse BOUREAU a été élue secrétaire de séance (selon art. L.212115 du Code Général des Collectivités Territoriales).

### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 septembre 2024**

M le maire demande s'il y a des remarques ou des questions sur le compte rendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 septembre 2024.

### **2) Approbation du rapport d'activité d'assainissement RPQS**

M le maire indique qu'il y a des habitations qui sont alimentées en eau et non desservies par l'assainissement. Par exemple route de Chérence.

M Rollois remarque une erreur sur le nombre d'habitants sur le chapitre 1.3 du rapport, il convient de corriger en indiquant 500 habitants.

M Caurette précise qu'il y a 262 boîtes aux lettres dans le centre bourg.

M Rollois remarque qu'il y a une forte baisse de la quantité de boue entre 2022 et 2023 (page 10).

M le Maire indique qu'il y a beaucoup trop d'eau de source qui se déverse dans la station d'épuration.

M le Maire indique que le Syndicat SIAEP de Magny-en-Vexin établit le RPQS pour l'eau potable qui est consultable en ligne comme le sera une fois validé celui de l'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport en apportant la modification du nombre d'habitants.

M Caurette fait remarquer que la mairie de Chaussy contrôle l'assainissement alors que dans la majorité des communes, c'est une délégation qui appartient au délégataire. Mais Chaussy n'a pas délégué sa compétence assainissement elle l'assure toujours directement

M le Maire indique que les contrôles ne seront plus faits par la commune à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 car cette compétence passera à la Communauté de Commune.

M Rollois rappelle que les 2 employés communaux ont été formés par le Satese pour effectuer les contrôles.

### 3) Questions diverses :

Mme Lunel propose de publier un article dans le bulletin municipal pour expliquer les avantages de vivre à Chaussy (coûts faibles de la taxe foncière, garde pour les enfants matin et soir, transports scolaires...) en comparant avec les autres communes voisines.

#### Projet des châteaux de Villarceaux

M le Maire a échangé avec Florence Berthout chargé de mission pour la Région Ile-de-France de plusieurs sujets :

- Le parcours numérique est installé depuis l'été mais il est long à télécharger et difficile de capter à certains endroits dans le domaine
- Le potager conservatoire (plantation de légumes anciens) n'a toujours pas commencé, l'entreprise sera bientôt désignée mais les travaux ne commenceront qu'en décembre et ils doivent toujours être terminés en mai 2025. Ce potager sera situé à droite de l'entrée du château.
- L'Escape Game sera installé dans les caves voutées à gauche dans les communs du bas il devrait ouvrir en juillet 2025  
(dans une partie de la zone où avaient lieu auparavant les expositions).
- L'architecte pour mener les projets de la région n'est pas encore nommé, 3 candidats ont été retenus. Les commandes ne seront pas passées avant mars avril 2025, Il fera alors les CCTP puis les consultations des entreprises pour des commandes, probablement pas avant 2026.
- Ces architectes ne seront pas en charge du projet autour de l'hôtellerie et restauration. Géré par les porteurs de projet
- Le théâtre de l'éphémère n'est plus d'actualité ni même la version plus légère dans les communs du bas et c'est vraiment déplorable.

Le choix des projets prioritaires est probablement déjà influencé par la faisabilité ou non avant les prochaines élections de la région.

#### ⇒ Présentation des modifications du PLU

Nous prévoyons une présentation au conseil municipal pour le 8 novembre 2024 à 18h30 voir 19h avec M Pierre HIAULT et Mme Florence BERTHOUT.

M Caurette s'étonne une nouvelle fois du peu de communication avec la Région sur les projets.

#### ⇒ Contrôle d'assainissement

Lors d'une vente, le contrôle d'assainissement n'est pas obligatoire pour les raccordements collectifs.

M le Maire propose de prévoir une délibération pour le rendre obligatoire et proposé un règlement de gestion et suivi des réseaux et installation.

Il sera proposé une délibération en ce sens au prochain conseil municipal nous prendrons un peu plus de temps pour rédiger et valider le règlement.

- ⇒ Mme Berthout nous a relancé au sujet de notre projet de remise en service du café restaurant, épicerie. Mme Piquet Aurore (Village d'avenir) avance sur ce projet et nous avons rendez-vous prochainement avec le bureau d'étude qui a été chargé d'évaluer le besoin et les coûts potentiels.
- ⇒ Règlement du cimetière  
Le document est presque finalisé, le règlement sera vérifié par les services du contrôle de légalité de la préfecture avant la proposition au vote du conseil municipal. Le groupe de travail dédié va se réunir pour finaliser le document.
- ⇒ Cadeaux de Noël des enfants  
M Rollois souhaite un budget supplémentaire de 100€ afin de renouveler les jouets de la garderie. Validé à l'unanimité
- ⇒ Eclairage du village pour Noël  
Mme Michaud demande s'il faut mettre des décorations dans tout le village où sur une partie seulement. Ou bien ne plus en mettre du tout.  
Ces éclairages sont allumés de fin novembre (marché de Noël) jusqu'aux vœux du maire (début janvier).  
Les guirlandes sont vétustes, cela occasionne beaucoup de travail pour les remettre en état chaque année et elles ne sont plus très belles.  
Mme Lunel indique que cela apporte un peu de gaieté dans les jours les plus sombre de la fin de l'année et par rapport à tous les événements que nous entendons en permanence dans les médias.  
Pour les années futures, le conseil propose de faire un sondage afin de consulter les habitants.  
Selon ces résultats nous pourrions investir dans de nouvelles décorations.  
Le conseil décide pour cette année de concentrer les décorations sur l'axe principal de Chaussy du monument aux morts jusqu'à la rue des molettes.
- ⇒ SACEM  
M Caurette propose que la mairie prenne en charge les droits de la SACEM pour elle-même et pour les associations. Il y a une formule dédiée par nombre de manifestation.  
Monsieur le maire rappelle que nous avons déjà commencé les démarches sans aboutir et qu'il est nécessaire d'obtenir le montant avant de valider ce projet.  
M Caurette et M Rollois sont en charge de se renseigner sur le coût des droits.
- ⇒ Association « La Boussole – Arts et Culture »  
M Caurette indique que l'association a avancé de l'argent pour une manifestation théâtrale et demande le remboursement.  
Lors du prochain conseil, une délibération sera proposée pour rembourser les frais.  
La commune aurait pu payer ces frais avec la carte.
- ⇒ Infiltrations  
M Bourbon indique que des infiltrations sont apparues en bas des fenêtres de la salle des fêtes suite aux nombreuses pluies.  
M Bourbon informe les membres du conseil que lors de la séance de ping-pong, des déchets ont été retrouvés devant la poubelle derrière le bar.  
M Rollois indique que la porte du bar était fermée et que la poubelle n'était pas accessible.  
La question se pose d'ouvrir la porte pour laisser l'accès au bar, ou de laisser une poubelle accessible pour les associations.
- ⇒ Jour de la Nuit

M Michaud et M Rollois propose de s'associer à l'évènement qui aura lieu le samedi 19 octobre de 21h30 à 23h30. Le début se ferait place de la mairie avec un arrêt à la Bergerie pour une collation et retour par le chemin des Porcherons.

⇒ Carrefour à risque

Un habitant de la Comté remonte en son nom et pour ces voisins que le carrefour de la D142 (Chaussy-Villers) au niveau de l'abribus du golf de Villarceaux manque de visibilité pour tourner à gauche vers la Comté en venant de Chaussy.

M le Maire propose d'alerter le département qui a effectué la modification

Sophie fera suivre le courrier reçu à notre interlocutrice.

⇒ Dégradations

M le Maire informe le conseil que les panneaux « handicapés » de la salle des fêtes et « Chaussy » (rue de la Gendarmerie) ont disparus.

M le Maire informe également que les 4 panneaux latéraux en plexy des bancs de touche du stade de foot ont été brisés des jeunes ont été vu donnant des coups mais n'ont pas été identifié.

Date du prochain conseil : jeudi 28 novembre 2024 à 20h

Et 8 novembre à 19h pour la présentation de la modification de notre PLU et du projet de développement de Villarceaux

Fin de séance à 22h26